EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT
ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 21 avril 2026

AP/CAT(2026)05
Or. anglais

Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)

85e réunion du Comité des correspondants permanents

Rapport de réunion

21 avril 2026

Réunion en ligne

Document établi par le secrétariat
de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs

This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire

Mardi 21 avril 2026

Allocution de bienvenue

Krzysztof Zyman, Secrétaire exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs, souhaite la bienvenue aux participants à la 85e réunion du Comité des correspondants permanents, qui se tient en ligne, et présente les objectifs de la réunion. La liste des participants figure à l'Annexe 1.

1. Adoption du projet d'ordre du jour AP/CAT(2026)OJ02

L'ordre du jour est révisé comme suit : le point 4b est retiré et le point 5 est modifié en tenant compte de la nouvelle date de réunion du Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement (GR-C), le 30 juin. L'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées.

2. Déclaration du Secrétaire exécutif, M. Krzysztof Zyman

M. Zyman informe les participants de la situation actuelle de l'Accord.

Compte tenu des synergies d'EUR-OPA avec d'autres mécanismes du Processus de Reykjavik et la Division de l'Environnement, M. Zyman informe les correspondants permanents des réunions et des diverses activités du Comité directeur sur l'environnement (CDENV), portant sur des questions environnementales de portée plus générale. M. Zyman communique les informations suivantes aux participants :

- Les 24 et 25 mars 2026, le CDENV a tenu sa première réunion afin de mettre en place sa structure et sa présidence. Cette réunion a donné lieu à un échange de vues sur l'intégration des considérations de droits humains dans les questions et instruments liés à l'environnement, ainsi que sur les évolutions récentes concernant les droits sociaux, l'exécution des arrêts de la CEDH et la coopération juridique.

  Le CDENV a examiné un document sur la désinformation, la mésinformation et l'accès à l'information en matière d'environnement et a approuvé l'envoi d'un questionnaire à ses États membres, avec une date limite de réponse fixée au 15 mai. Cette thématique rejoint les travaux de l'Accord relatifs à l'utilisation des réseaux sociaux dans la communication sur les risques de catastrophe et offre de multiples possibilités de collaboration à l'avenir.

  Le CDENV a examiné la Recommandation 536(2025) (lien) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe intitulée « Un protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur l'environnement », dans laquelle le Congrès appelle le Comité des Ministres « à envisager l'élaboration et l'adoption d'un Protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale afin de garantir que les États membres permettent aux collectivités locales d'intégrer des considérations environnementales dans la gouvernance locale pour relever les défis découlant de la triple crise planétaire et de la dégradation environnementale ».

  Le premier Forum européen des défenseurs des droits humains se déroulera les 3 et 4 juin 2026 à Strasbourg, à l'initiative du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et en coopération avec le Conseil de l'Europe et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Le CDENV a tenu un échange de vues sur l'état et les perspectives de signature et de ratification de la Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal (STCE n° 228), ainsi que sur les moyens d'en assurer la promotion. À ce jour, la Convention a été signée par le Luxembourg, le Portugal, la Moldova et l'Union européenne. Elle entrera en vigueur lorsque dix pays l'auront ratifiée. Huit des dix ratifications doivent être le fait d'États membres du Conseil de l'Europe.

Au titre de l'Objectif stratégique nº 5 de la Stratégie sur l'environnement, le CDENV a examiné un document contenant des orientations stratégiques et des conseils sur les mesures de renforcement des capacités, en vue de l'adoption de solutions fondées sur la nature et d'approches écosystémiques intégrées dans les structures de gouvernance générales. Il a également approuvé l'envoi d'un questionnaire aux membres, avec une date limite de réponse fixée au 15 mai.

- Les 25 et 26 novembre, M. Zyman a assisté au 2e atelier méditerranéen sur les feux de forêt, organisé à Barcelone, en Espagne, qui a réuni 70 participants, dont l'UNDRR, dix États membres de l'Union européenne, la Ligue arabe et d'autres parties prenantes. L'atelier était accueilli par la Représentation de l'UE et coorganisé par la Commission européenne, l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le Programme de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles et d'origine humaine dans la région méditerranéenne méridionale et orientale (PPRD Med). À cette occasion, M. Zyman a attiré l'attention sur les travaux menés en matière de prévention, de préparation et de réponse aux feux de forêt par les centres scientifiques de l'Accord, à savoir le Centre européen sur les feux de forêt (ECFF) et le Centre mondial de surveillance des incendies (GFMC). Il a appelé à une meilleure coordination des efforts afin d'optimiser les synergies et d'éviter les doublons. L'atelier a précédé le 10e Forum régional de l'UpM sur la résilience et la relance : « Faire progresser les réponses collectives aux crises », tenu le 27 novembre et consacré à des moyens de promouvoir une approche intégrée de la résilience, associant prévention, adaptation et atténuation.

- La prochaine réunion du CDENV est prévue les 13 et 14 octobre 2026.

- Le ministère de la Culture de l'Espagne, en collaboration avec la Xunta de Galicia, accueille les 12 et 13 mai 2026 à Ribeira Sacra, en Espagne, le 27e Atelier international sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, intitulé : « La gestion du paysage face à la crise climatique : une approche de résilience – défis et opportunités ». L'atelier abordera la triple crise planétaire (changement climatique, perte de biodiversité et pollution) selon une approche intersectionnelle des paysages hydriques et des paysages culturels aquatiques ainsi que des questions de résilience, d'adaptation et d'atténuation. Le Dr Julian Mamo, directeur du Centre euro-méditerranéen sur la dynamique des côtes insulaires (ICoD) à Malte, participera à l'atelier et présentera le projet du Centre « Mobiliser les communautés face aux risques liés au climat (ECCH) – Inondations et sécheresses », notamment sa méthodologie et la manière dont il mobilise les communautés locales pour sensibiliser aux inondations et aux sécheresses.

- La cérémonie de remise des prix de l'Olympiade BeSafeNet 2025 aura lieu le 30 juin, à Strasbourg. Les lauréats sont l'équipe Storm Chasers (Liceul « Regina Maria ») originaire de Roumanie (1re place), l'équipe Pauchichi de Croatie (2e place) et l'équipe Abysse de Chypre (3e place). Au total, 350 établissements du secondaire dans 11 pays ont participé à l'Olympiade, qui consistait à répondre à 50 questions à choix multiples sur divers risques naturels et technologiques. BeSafeNet est l'un des projets phares de l'Accord visant à sensibiliser les jeunes.

- Du 3 au 5 juillet, le Centre européen pour la médecine de catastrophe (CEMEC), à Saint-Marin, accueillera l'EUROMED PROTECT-NET, Forum euro-méditerranéen pour la gouvernance des risques de catastrophe, la préparation en matière de santé et le

renforcement du travail en réseau, conjointement avec l'université d'été WADEM-CEMEC consacrée à la médecine de catastrophe. À cette occasion, M. Zyman discutera également des modalités pratiques de la réunion ministérielle EUR-OPA prévue en 2027.

- Le Dr Elizabeth Lambert dirige actuellement un projet de recherche sur quatre ans, consacré à l'érosion du littoral et à la gestion assurantielle (CLAIM). Ce projet attire l'attention sur les risques que le changement climatique et le recul des littoraux font peser sur l'aménagement du territoire et la construction, et vise à identifier des solutions viables et acceptables sur le plan juridique et social, répondant à l'évolution des règles de zonage côtier. Les mécanismes d'indemnisation à la suite de catastrophes sont également examinés sous l'angle des bonnes pratiques internationales. Le Dr Julian Mamo (ICoD) sera invité à participer à ce projet en raison de son expertise dans le domaine et se chargera de relayer les informations auprès de l'Accord. Aucun financement n'est requis de la part de l'Accord. M. Micallef suggère de mentionner les travaux menés en partenariat avec l'Université de Modène sur la gestion des risques côtiers, car ils contribuent à ce travail.

- La Plateforme d'Europe et d'Asie centrale pour la réduction des risques de catastrophes aura lieu les 26 et 27 mai 2027 en Roumanie. Parmi les principaux thèmes abordés figurent notamment la communication sur les risques, la lutte contre la mésinformation et la désinformation, les systèmes d'alerte précoce, le financement de la réduction des risques de catastrophe et l'après-Sendai 2030. Cette plateforme viendra alimenter et éclairer la 9e Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra en 2028 à Doha, au Qatar.

3. Réunions statutaires

a. Rapport de la réunion du Bureau du Comité des correspondants permanents, 17 mars 2026 AP/CAT(2026)01
b. Rapport de la réunion conjointe du Comité des correspondants permanents et des directeurs des centres spécialisés, 6-7 novembre 2025, Paris AP/CAT(2025)05

Les rapports de réunions sont adoptés.

4. Préparation de la 15e session ministérielle d'EUR-OPA, 19 mars 2027 (date à confirmer), Saint-Marin

M. Zyman fait le point sur l'organisation de la prochaine Session ministérielle EUR-OPA prévue en 2027 à Saint-Marin. À ce titre, il rappelle que la dernière Session ministérielle s'est tenue en marge du Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe, le 24 novembre 2021, à Matosinhos, au Portugal, au moment où les restrictions de voyage dues à la pandémie de covid avaient été assouplies. M. Zyman remercie le Professeur Balducci, correspondant permanent de Saint-Marin, d'avoir pris l'initiative d'accueillir cette rencontre. Il est prévu d'inviter, en plus des ministres, les directeurs des centres spécialisés ainsi que des représentants des autorités locales de Saint-Marin, des ONG et des médias.

L'objectif de la Session ministérielle de 2027 est de définir le fonctionnement et l'orientation de l'Accord au sein du Conseil de l'Europe pour les années à venir. La Session visera à transmettre un message politique, tout en dressant un bilan des réalisations passées et en élaborant une stratégie pour le présent. Le 40e anniversaire de l'Accord sera célébré également, en mars 2027. Une communication annonçant la date de l'événement sera envoyée début juillet, une fois la date confirmée à l'issue des consultations avec les autorités du pays hôte.

Le Dr Micallef souligne les possibilités qu'offre la couverture médiatique de la Session ministérielle pour accroître la visibilité de l'Accord. M. Zyman précise que le service Médias du

Conseil de l'Europe contactera les médias avant la session pour leur communiquer des informations générales ainsi que les principaux résultats attendus de la Session. Le Professeur Balducci précise que la moitié des médias de Saint-Marin appartiennent à des réseaux de télévision italiens, ce qui garantit une diffusion plus large, en complément de la présence de la presse italienne et des médias locaux de Saint-Marin.

Les documents de la réunion (Déclaration ministérielle et Stratégie pour 2027-2031), dont les projets ont été distribués en amont de la 85e réunion du CCP, seront finalisés avec l'accord du CCP et mis à disposition en anglais et en français avant la prochaine réunion du CCP. Toute observation relative aux thèmes proposés devra être transmise à M. Zyman d'ici la mi-juin 2026 pour veiller à ce que les documents soient finalisés bien avant la réunion.

Décision : Le Comité convient que les projets proposés serviront de base aux discussions futures et que les propositions de modification de ces textes devront être soumises d'ici le 15 juin 2026.

5. Participation de la présidence du Comité des correspondants permanents à la réunion du GR-C - Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des Ministres (30 juin 2026, 10 h 00)

La Présidente du Comité, Mme Dominika Reynolds, est conviée à la prochaine réunion du GR-C prévue le 30 juin 2026, à Strasbourg, avec les personnes qui président la Convention de Berne, la Convention du paysage et le Comité directeur pour l'environnement (CDENV). Mme Reynolds présentera la récente recommandation du Comité des correspondants permanents sur « La prévention et la préparation centrées sur les citoyen·nes face aux risques naturels liés au changement climatique » (lien) et informera le GR-C de l'organisation de la 15e Session ministérielle de l'Accord.

6. Mise en œuvre des recommandations d'EUR-OPA AP/CAT(2026)04

Le secrétariat a préparé une compilation de 19 recommandations couvrant les 25 dernières années, disponible en français et en anglais. Les sujets abordés sont très variés et vont de thèmes scientifiques à la fourniture d'une aide psychosociale aux victimes. Le secrétariat publiera cette compilation comme document de référence pour l'Accord. M. Zyman invite le CCP à examiner les recommandations compilées afin de déterminer si elles restent pertinentes ou s'il faut les actualiser, et à réfléchir à la manière dont l'Accord pourrait s'appuyer sur ces documents existants. Le Dr Micallef suggère de mesurer la portée réelle de ces recommandations au moyen d'une évaluation de leur impact dans les États membres, afin de déterminer si elles contribuent, directement ou indirectement, à l'élaboration de dispositions législatives ou normatives ainsi qu'à l'adoption de mesures pratiques dans les États membres d'EUR-OPA. M. Zyman suggère de préparer un questionnaire succinct fondé sur trois ou quatre recommandations afin de recenser d'éventuels progrès technologiques, adaptations des structures organisationnelles, changements législatifs ou autres résultats positifs. Les réponses aux questionnaires seront examinées lors de l'une des prochaines réunions du CCP après la Session ministérielle de Saint-Marin.

Décision : Le Secrétariat va préparer un questionnaire, qu'il transmettra aux correspondants permanents après consultation du Bureau.

7. Programme d'activités 2026 et situation budgétaire d'EUR-OPA AP/CAT(2021)11

Budget 2026 d'EUR-OPA AP/CAT(2026)02

M. Zyman décrit brièvement la situation financière en 2026. Malgré un contexte financier critique (contributions non versées par deux États membres), l'Accord est parvenu à maintenir ses activités principales, notamment deux réunions du CCP en 2026 (l'une en ligne, l'autre en présentiel) ainsi que le financement de neuf projets portés par les centres scientifiques EUR-OPA. En revanche, d'autres activités, notamment des actions de communication et de sensibilisation, ont dû être fortement réduites faute de moyens financiers.

8. Possibilités de promouvoir l'Accord en 2026

a. 17e Conférence des Parties (COP17) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), Erevan, Arménie, 18-30 octobre 2026

b. COP 31 sur le changement climatique, 9-10 novembre 2026, Antalya, Türkiye

M. Zyman encourage les correspondants permanents à tirer parti des possibilités qu'offrent les prochaines réunions de la COP, en particulier la session qui se tiendra à Antalya, pour promouvoir les travaux de l'Accord. Il suggère que les correspondants permanents organisent à cette fin des événements en marge. Le secrétariat pourrait également fournir des supports d'information ainsi que des schémas d'intervention pouvant être utilisés par les délégations des États intéressés.

9. Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu les 5 et 6 novembre 2026 à Strasbourg.

Annexe I

Liste des participants

1. M. Jeyhun Isgandarli (CP, Azerbaïdjan)
2. Mme Daniela Ilieva (CP, Bulgarie)
3. Mme Nataša Holcinger (CP, Croatie)
4. Mme Mikaella Mala (CP, Chypre)
5. M. Ioannis Boukis (CP, Grèce)
6. M. Pol Henrotte (CP, Luxembourg)
7. Dr Anton Micallef (CP, Malte)
8. Mme Naima Oumoussa (Maroc)
9. M. Vlatko Sesov (CP, Macédoine du Nord)
10. Mme Ana Freitas (CP, Portugal)
11. Mme Carla Barreiros (Portugal)
12. Prof. Alessandro Balducci (CP, Saint-Marin)
13. M. Luka Causic (CP, Serbie)
14. Mme Jelena Popovic (Serbie)
15. Mme Dominika Reynolds (République slovaque)

Observateurs

16. Mme Olga Frayshteter, Banque de développement du Conseil de l'Europe

Secrétariat EUR-OPA

17. Krzysztof Zyman
18. Catherine Emezie